

Au nom des rues !

Entretien avec Jean-Claude Bouvier

FRANÇOISE LE LAY

Linguiste, agrégé de grammaire et docteur ès lettres, professeur émérite (langue et culture d'oc) d'Aix-Marseille Université, Jean-Claude Bouvier a beaucoup exploré les espaces du langage, à travers la géolinguistique, la toponymie, les cultures de l'oral et de l'écrit. Spécialiste de l'odonymie (nom donné aux rues), il a notamment écrit en 2007 l'ouvrage *Les noms de rues disent la ville*. Au travers de cet entretien, il apporte des éclairages sur les liens tenus entre l'histoire, le pouvoir et le nom des rues. D'une logique fonctionnelle à une logique commémorative, d'une initiative populaire à un acte symbolique du pouvoir en place, les noms des rues sont tous sauf anodins. Ils marquent les époques autant qu'ils tracent nos paysages urbains quotidiens.

Depuis quand, en France, nomme-t-on les rues et pourquoi ?

Dans les archives françaises, c'est à partir du XII^e siècle que l'on trouve des noms de rue ou des périphrases qui désignent une rue, un chemin. À cette époque, les rues existent mais ne sont pas forcément nommées ; ce qui est nommé c'est le quartier, en latin le *vicus*, c'est-à-dire un ensemble de maisons à travers lesquelles il y a des petites ruelles. À partir du XIII^e siècle, on commence à avoir des noms de rues en latin, par exemple la *Magna Rua* à Laon en 1230, la grande rue, mais c'est encore assez rare. Et puis, avec le développement des villes, il y a un besoin de définir les espaces et surtout les directions pour sortir du quartier et aller ailleurs. C'est le besoin de s'orienter qui fait que les noms des rues se sont développés.

Comment ces noms ont-ils été décidés et attribués ?

Pendant tout le Moyen Âge, et même un peu après, en général les rues sont désignées par les usagers eux-mêmes qui créent progressivement leur système de rues. Évidemment, il est difficile de savoir comment ça s'est passé dans le détail, mais quand un usager dira : je vais vers l'Église, cela deviendra la « rue de l'Église » et ce nom sera adopté par la collectivité. Ce sont donc des noms de formation populaire même s'il semblerait que dans certains endroits, comme à Paris, il y ait eu des décisions prises par des autorités, des seigneurs par exemple. Mais c'est assez rare.

Et après le XVI^e siècle ?

Ça devient très différent. À partir de la fin XVI^e ou au début du XVII^e siècle, le pouvoir central s'intéresse aux rues ; c'est l'époque où naît la monarchie étatique. Ainsi, ce sont les pouvoirs nationaux, municipaux par la suite, qui décident des noms : c'est ce qu'on appellera « les toponymes de décision » par rapport au toponyme d'initiative populaire qui existait auparavant. À ce moment-là, beaucoup de noms de rues ne correspondent plus aux réalités du terrain mais sont commémoratifs pour désigner des personnes que l'on veut honorer : une place Louis XV ou Louis XIV, une rue Richelieu... C'est une façon de renforcer le pouvoir seigneurial ou royal, d'affirmer la puissance publique. Et cet usage du toponyme que l'on peut appeler commémoratif ou encore symbolique s'est répandu jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, quand on nomme les rues, on choisit très souvent des noms de personnalités publiques, ou bien d'écrivains, mais le nom de la rue n'a pas de rapport avec sa physionomie, ni avec son contenu : ce n'est plus une toponymie descriptive. Mais une municipalité peut aussi créer des toponymes descriptifs comme « la rue du Stade ».

Comment ce processus de dénomination des rues a-t-il évolué ? Et pourquoi ?

Au XVII^e, les noms de rues expriment le pouvoir central essentiellement, mais peu à peu, avant la Révolution même, on trouve des noms de rues qui désignent des écrivains ou des artistes. Cette commémoration de valeurs culturelles du pays est tout à fait nouvelle. Un bel exemple à Bordeaux : au début du XIX^e siècle, de la place des Grands-Hommes créée sous le Consulat, partent des rues qui désignent des écrivains français : la rue Montaigne, la rue Montesquieu, la rue Rousseau, la rue Voltaire.

Évidemment la Révolution a beaucoup transformé les choses : elle a largement utilisé la toponymie pour exprimer les valeurs révolutionnaires et le changement de régime, ou désigner les grandes innovations. On assiste à des substitutions. Les places Royales, par exemple, deviennent places de la Liberté. À Lyon, la place Louis-le-Grand va devenir en 1790 la place de la Fédération, puis place de l'Égalité, puis place Bonaparte, puis place Bellecour à la III^e République.

La diversification du nom des rues, moins liée au pouvoir politique, va se faire progressivement mais surtout au XIX^e siècle. Certes, le XIX^e siècle est assez complexe parce qu'il y a l'époque napoléonienne puis un retour de la royauté. Mais le grand changement,

c'est évidemment la III^e République : à ce moment-là, les noms de rue sont très souvent donnés pour honorer des héros de la République et affirmer la légitimité de la nouvelle République jusqu'au milieu des années 1870. Parce que jusqu'à 1875, il y a eu des grandes poussées légitimistes, royalistes, et les autorités nationales ont considéré qu'il était important de renforcer la République en donnant des noms comme la rue la République ou la rue Gambetta. Mais dès les années 1830 environ, il y a beaucoup de noms qui désignaient des écrivains, des artistes, des scientifiques même. À Lille, on trouve le nom de Watteau. À Nantes, Rubens ou Franklin. Il y eut une explosion de toponymes qui désignent des personnes que la nation ou que la commune veut honorer.

Le nom qu'on donne aux rues est-il un travail mémoriel ou une démarche politique afin de consolider le pouvoir en place ?

Je dirais que c'est un peu les deux. C'est un travail mémoriel dans la mesure où on veut se souvenir du passé, c'est donc une mémoire collective qui se produit et qui est voulue par les populations. Un passé qui concerne la commune elle-même ou qui concerne la nation, souvent les deux. Cette recherche mémorielle contribue à définir l'identité de la commune. C'est pour cette raison que j'ai intitulé mon livre *Les noms de rues disent la ville*.

Rue entre-deux-murs à Bordeaux.



Cela n'empêche pas qu'il puisse y avoir effectivement des effets politiques. Ça dépendra des municipalités. Une municipalité communiste de l'époque d'après-guerre surtout n'aura pas forcément les mêmes choix qu'une municipalité de droite ou d'extrême droite, comme il y en a eu par exemple dans ces dernières années.

Baptiser les villes, est-ce une passion française ?

C'est difficile de répondre à cette question parce qu'il faudrait étudier l'ensemble des rues dans le monde entier. Dans beaucoup de pays tout de même, on retrouve les mêmes réalités qu'en France, c'est-à-dire des noms anciens de rues qui désignent des usages et puis des rues qui portent des noms à caractère commémoratif ou symbolique. Ce qui est intéressant, c'est lorsque qu'on remplace le nom des rues. Par exemple dans les pays de l'Est après la chute de l'URSS, en Roumanie en particulier, il y a eu beaucoup de noms qui ont été changés parce qu'ils exprimaient l'ancien régime, celui dont on ne voulait plus.

Dans le Maghreb, en Algérie, il y a eu aussi depuis la fin de la guerre et l'arrivée du nouveau pouvoir, pas mal de noms de rue à caractère colonial qui ont été remplacés par des noms de héros ou de personnalités algériens. Il faudrait examiner chaque situation de près, mais il est important de constater le pouvoir qu'exerce un nom de rue. Le nom de rue n'est pas quelque chose d'anodin. Il exprime une certaine réalité politique avec, quand c'est nécessaire, le besoin de montrer le changement.

Camille Jullian a écrit : « Ne touchez pas aux noms des rues ! » En France, on parle beaucoup de débaptiser certains noms de rue qui font référence à des personnes qu'on considère peu exemplaires au regard de notre société d'aujourd'hui. Qu'en pensez-vous ?

J'ai pas mal participé à ces débats. À Albertville en particulier, des associations voulaient changer le nom de la rue Bugeaud, nommée ainsi en hommage au maréchal Bugeaud qui, en 1815, avait remporté une grande victoire sur les Autrichiens dans la plaine d'Albertville. Et puis, les habitants se sont aperçus, il y a quelques années seulement, que Bugeaud était aussi l'un des grands personnages de la colonisation qui avait été chargé en 1836 d'écraser la révolte d'Abdelkader, dans l'un des actes les plus sanglants de la colonisation française en Algérie. Les débats ont mis en évidence la complexité de la situation. On peut se demander pourquoi le sujet se pose presque deux

siècles après les événements dont il est question. Je crois que c'est la dualité de la mémoire qui est intéressante, et c'est la dualité aussi des personnages politiques, comme de tous les personnages humains peut-être. À une époque, ce sont des gens qui sont considérés comme des héros ou des personnages qui ont rendu de grands services à la République ou au pays. Et puis à une autre époque, dans un contexte différent, on se rend compte qu'il y a eu d'autres aspects de ce personnage qui sont à condamner. Pour Bugeaud, le débat a conclu qu'il fallait garder le nom sur la plaque, et donc dans l'inventaire des rues de la ville, mais qu'il fallait mettre sur le panneau devant sa statue une inscription expliquant qui était ce personnage.

Le débat autour de Thiers, dont je parle dans mon livre, est comme celui de Bugeaud et de beaucoup d'autres. Adversaire de Napoléon III, Thiers a joué un rôle important dans l'avènement de la III^e République. Il était aussi un grand historien. Et puis il y a la répression de la Commune qu'on lui reproche de façon tout à fait justifiée. Très souvent

Place des Grands-Hommes à Bordeaux.



son nom a été remplacé. Dans la ville de Romans dont je suis originaire, l'avenue Thiers a été remplacée par l'avenue Jean-Moulin, ce qui est évidemment un symbole très fort. À Amiens, le boulevard Thiers a été remplacé par le boulevard des Fédérés. C'est un symbole encore plus fort.

Il y a aussi des communes qui gardent la plaque et qui mettent dessous une autre plaque disant, en quelques lignes, qui était le personnage. Ma position, partagée par pas mal de gens, est qu'il vaut mieux garder les noms mais il est important, il est nécessaire même, de donner des explications publiques complètes pour que les gens comprennent qui était le personnage. Mais ça peut se discuter évidemment.

Dans les nouveaux quartiers, est-ce que les habitants peuvent proposer de baptiser des rues ?

Dans les nouveaux quartiers, le problème c'est que ce sont souvent les promoteurs qui proposent les listes de noms. Mais la commune est libre d'accepter ou de refuser. Tout citoyen peut demander la création d'un nom de rue, mais c'est évidemment une demande qui sera mieux acceptée si elle vient d'un collectif, comme c'est souvent le cas, par exemple d'associations à caractère historique ou patrimonial qui font des propositions à la commune.

L'historien Pascal Blanchard, à la demande d'Emmanuel Macron, a dressé une liste de 318 personnalités issues de la diversité pour que les élus puissent renouveler le nom des rues, des lieux.

Sur le principe, je trouve c'est une très bonne idée parce qu'il y a très peu de noms de la diversité sur les plaques des rues.

Les créations de noms de rue, actuellement, se font avant tout, si ce n'est pas uniquement, quand de nouveaux quartiers sont construits ou bien lorsque des noms nouveaux remplacent ceux plus anciens. Depuis le XIX^e siècle, il y a eu tout de même des remplacements de nom de rue sans caractère politique, c'est-à-dire des rues qui désignaient des réalités anciennes que plus personne ne connaissait. Cela faisait partie du patrimoine peut-être, par exemple la rue du Lavoir, mais elles ont été débaptisées pour donner la place à quelqu'un.

Il y a aussi une chose amusante : il existe encore dans plusieurs communes françaises, en Dordogne, dans l'Eure et Loire..., des rues qui s'appellent rue « Sans nom ». Pourquoi la rue « Sans nom » ? Peut-être parce qu'elle n'était pas bien fréquentée, ou bien

parce qu'elle était en mauvais état. Là, ce sont des possibilités de créer des toponymes nouveaux.

Quel est le nom de rue le plus répandu en France ?

Les noms les plus répandus sont la « rue de la Mairie » ou la « place de l'Église ». Mais dans mon livre, j'ai fait un classement des personnages républicains qu'on appelle « le Panthéon républicain ». De Gaulle y arrive en tête, bien loin devant Victor Hugo. Ce qui est amusant, c'est que pour les plus grands personnages de France ou d'ailleurs, on ne peut pas apposer leur nom n'importe où. De Gaulle, par exemple, ne pourra pas être mis dans une impasse ou une petite ruelle, ni même uniquement dans un quartier périphérique. C'est comme ça qu'à Paris, la place de l'Étoile est devenue la place Charles-de-Gaulle, même si les Parisiens continuent de l'appeler place de l'Étoile.

Aujourd'hui, la toponymie est-elle encore une affaire de pouvoir ?

Depuis les années 1950-60, il y a une grande évolution de la toponymie commémorative : on cherche très souvent, dans les villes, un consensus de la population. Ainsi, on retrouve partout des noms de plantes, de fleurs, d'animaux, ou des noms d'artistes, d'écrivains, de chanteurs... des noms qui ne posent pas de problème. On choisit aussi très souvent des personnalités qui sont reconnues par tout le monde, comme Mandela. Mais on trouve aussi de plus en plus De Gaulle justement, alors que De Gaulle était, à une autre époque, très discuté par une partie de la population. Mendès-France a fait également son retour dans l'opinion publique : il y a des rues Mendès-France dans des communes de droite ou de gauche, mais qui acceptent un certain consensus sur des personnalités.

Mais chaque ville essaie d'avoir un peu une spécificité de son inventaire toponymique. On voit des particularités locales s'affirmer avec des noms de rues en référence directe à leur territoire : des noms des maires ou de personnalités locales, et puis évidemment des noms qui relèvent du patrimoine naturel ou culturel de la commune. Cela exprime sans doute un besoin de marquer une identité. Même si on peut redouter, un peu, un enfermement sur la commune, sur le territoire. —